

# Conduire durablement, c'est aussi recycler

Votre contribution environnementale de **€ 10** pour un avenir durable

A partir du 1 janvier 2024



**febelauto**  
[www.febelauto.be](http://www.febelauto.be)

Plus d'info  
t.s.v.p.

Conduire durablement, c'est aussi recycler

# 10 € POUR UN AVENIR DURABLE



**À partir du 1er janvier 2024, lorsque vous achetez un nouveau véhicule, vous payez une contribution environnementale pour assurer le recyclage futur de votre véhicule.**

La plupart des Belges trient soigneusement leurs déchets ménagers pour les recycler, mais saviez-vous que les voitures en fin de vie doivent également être recyclées ? Nombreux sont ceux qui n'y pensent pas. Pourtant, les pièces et les matériaux des véhicules hors d'usage peuvent parfaitement être réutilisés et recyclés. C'est important, car les matières premières s'épuisent progressivement.

“

**97,6 % D'UNE VOITURE EST DÉJÀ RECYCLÉE**

”

## Une complexité croissante

Le marché des véhicules a considérablement évolué ces dernières années. Pensez au progrès des véhicules électriques, aux technologies de plus en plus complexes, à la recherche sur l'hydrogène, ...

Toutes ces innovations constituent certainement une évolution positive en termes de sécurité et de durabilité, mais elles entraînent également de nouveaux défis en matière de recyclage. Il a donc été décidé d'introduire une contribution environnementale sur chaque nouvelle voiture immatriculée à partir du 1er janvier 2024.

## Et qui paie cette contribution environnementale ?

Les importateurs/fabricants de véhicules paieront une contribution à l'organisme de gestion Febelauto pour chaque véhicule qu'ils mettront sur le marché à partir du 1er janvier 2024.

Vous le remarquerez sur le bon de commande/la facture de votre nouvelle voiture. Si elle n'est pas explicitement spécifiée, le montant de la contribution environnementale est automatiquement inclus dans le prix d'achat.

## Et que fait Febelauto avec ces 10 € ?

Eh bien, beaucoup ! Febelauto organise, pour le compte des importateurs/constructeurs, la collecte, le traitement et le recyclage des véhicules. Elle informe et sensibilise les consommateurs par le biais de diverses campagnes d'information et est en contact permanent avec les entreprises, les autorités, les centres agréés et les autres parties prenantes à la réalisation des objectifs de recyclage européens et régionaux. Finalement Febelauto fournit du budget pour la recherche et le développement.

**En bref, la mission et l'ambition de Febelauto sont d'organiser un traitement durable des véhicules hors d'usage et de leurs batteries et d'assurer leur recyclage d'une manière durable et efficace.**

Plus d'information sur [www.febelauto.be](http://www.febelauto.be)